

Département des Landes  
Arrondissement de Dax

Commune de POYARTIN

Nombre de Conseillers  
13

Conseillers en fonction  
13

Conseillers présents 12

PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

27 OCTOBRE 2023

Sous la présidence de Monsieur DARTIGUELONGUE  
Thierry, Maire

Membres présents : Tony ARTY - Claudette SKOROS –  
Catherine DAGES – Jérôme DUFOURCQ – Jean-Louis  
DUSSART - Sandra DUBOS- Jérôme OLCZYK – Xavier  
IMATTE- Charlotte ROCHA-VELASQUEZ– Cédric  
LALANNE –

Séverine LABORDE.

Excusée : Muriel VATTIER

Pouvoir : M<sup>me</sup> VATTIER Muriel a donné procuration à M<sup>me</sup> DAGES Catherine.

Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> Charlotte ROCHA-VELASQUEZ

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 Septembre 2023

DCM\_2023\_D37 Révision loyer Association « les Tchoup's et Nous »

DCM\_2023\_D38 Cession parcelle Bois Mr GRANGE

---

DCM\_2023\_D37 Révision loyer Association « les Tchoup's et Nous »

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les options possibles pour la révision du loyer de la Association « les Tchoup's et Nous » comme suit :

Option 1 : augmentation de 6.51% conformément aux dispositions légales de l'ILAT en vigueur applicable sur le loyer de l'association « les Tchoup's et Nous ».

Option 2 : augmentation de 3.50% sur choix du conseil municipal.

Option 3 : pas d'augmentation de loyer sur avis du conseil municipal.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer l'option 2 au loyer de l'association « les Tchoup's et Nous », en effet le conseil municipal a considéré l'augmentation de 6.51% trop excessive, par conséquent ce dernier ne sera révisé que de 3.50% à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 2023, une révision à titre rétroactif sera effectuée sur le mois de Novembre 2023

DCM\_2023\_D38 Cession parcelle Bois Mr GRANGE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal l'objet de sa réunion avec M<sup>r</sup> GRANGE Georges qui a eu lieu le 26 octobre 2023.

En effet Mr Grangé a souhaité rencontrer Mr le Maire pour lui exposer son souhait de céder à la commune deux parcelles de bois dont il est propriétaire.

Ces dernières se situent dans notre commune section C numéros 247 et 248 d'une contenance de 1ha 01a 28ca et 16a 28ca.

M<sup>r</sup> Grangé désire que ses parcelles de bois ainsi que le chemin de servitude qui les traverse soient intégrées au domaine public communal est destinées à l'usage public ; sans déclassement ni vente possible.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré autorise Mr le maire à signer la convention avec Mr Grangé et l'acte notarié avec le notaire maître Robin à Pomarez.

Le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal remercient Mr Grangé pour ce don à la commune.

### INFORMATIONS

Point chaud : Point sur la deuxième mise en ligne du marché ; pas de retour sur le lot n°2 gros œuvre. Procédure simplifiée possible, Mr le Maire a un rendez-vous avec une entreprise le 30/10/2023.

L'architecte fait le nécessaire de son côté.

Réflexion sur le décalage de la date du projet.

Logement ancienne Mairie : Le logement a été attribué à Mr Bézier à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

Formation Mélanie Aval du conseil municipal pour la prise en charge des frais d'inscription (625.60€) à la formation DU MAGT à l'UPPA.

SYDEC : Présentation du projet photovoltaïque toiture hall des sport et école, rendez-vous pris avec M<sup>r</sup> Pouypoudat le 07/11/2023 à 14h, pour informations complémentaires sur la production et le financement du projet.

Bibliothèque : Les travaux de rénovation peinture et plinthes seront réalisés pendant les vacances de Pâques.

Sietom : Point sur l'état des lieux actuel, 28 points de collecte avec 51 conteneurs à ordures ménagères Horizon 2024-2028 plus que 4 points tri semi- enterrés et 8 conteneurs à ordures ménagères aériens répartis sur toute la commune.

Casier livres aire de jeux : il est proposé de revoir ce projet et d'y donner suite.

Prochaine réunion du conseil : Le mardi 05 décembre 2023 à 20 heures.